



GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E EN **ARTS DE LA SCÈNE** À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Année universitaire **2025-2026**

1. Ressources	2
1.1 Contacts utiles	2
1.2 Du bon usage des interlocuteurs·rices	2
1.3 Outils électroniques	3
2. La formation	3
2.1 Esprit et organisation générale	3
2.2 Les enseignements transversaux en licence	3
2.3 Les ateliers de création	4
2.4 Stages et insertion professionnelle	4
2.5 Mobilité internationale	4
2.6 Dispenses d'assiduité	5
3. Aller au spectacle	5
Principales salles de spectacle de Lyon et ses alentours	5

Cher·es étudiant·es,

Vous avez rejoint une formation en Arts de la Scène à l'Université Lumière Lyon 2, et nous vous souhaitons la bienvenue ! Vous trouverez dans ce guide plusieurs renseignements utiles pour vous aider à prendre vos marques dans la formation. Merci d'avance de le consulter avant d'envoyer un e-mail à la gestionnaire de scolarité ou à la responsable pédagogique !

1. Ressources

1.1 Contacts utiles

- Pour toute question d'ordre pédagogique dont la réponse ne se trouverait pas dans ce guide, vous pouvez contacter les responsables d'année :
 - pour la L1, Clémentine Cluzeaud (clementine.cluzeaud@univ-lyon2.fr),
 - pour la L2 et la L3, Céline Candiard (celine.candiard@univ-lyon2.fr),
 - pour le Master, Bérénice Hamidi (berenice.hamidi@univ-lyon2.fr)
- Pour les questions administratives, le mieux est de contacter les gestionnaires de scolarité :
 - pour la L1 Sylviane Domejean (sylviane.domejean@univ-lyon2.fr),
 - pour la L2 Carine Cerruti (carine.cerruti@univ-lyon2.fr),
 - pour la L3 Aline Jardy (aline.jardy@univ-lyon2.fr)
 - pour le Master (M1 et M2) Rosa Da Silva (rosa.dasilva@univ-lyon2.fr)

1.2 Du bon usage des interlocuteurs·rices

Notre équipe est à l'écoute et dévouée à vos besoins : n'hésitez pas à venir nous parler si nous pouvons vous aider dans votre scolarité !

Nous vous remercions d'avance, en retour, d'observer un **savoir-vivre** indispensable à l'harmonie du quotidien de tou·te·s :

- En faisant l'effort de chercher autant que possible dans ce guide ou sur le site Internet de l'Université la réponse à votre question avant de nous solliciter : notre équipe est très réduite et elle est souvent surchargée d'e-mails ;
- En posant vos questions directement sur place toutes les fois que cela vous est possible (en cours auprès des enseignant·es, au secrétariat auprès des gestionnaires), au lieu d'envoyer un e-mail : c'est ainsi que vous obtiendrez le plus vite une réponse ;
- Si vous envoyez un e-mail, en n'attendant pas une réponse immédiate, et encore moins en-dehors des jours et des heures de bureau. Si, au bout de 10 jours (et au bout de 10 jours seulement), vous n'avez toujours pas obtenu de réponse à votre e-mail, alors il est probable que votre interlocuteur·ice l'ait oublié ; merci, en ce cas, de la/la relancer ;
- En vous adressant à chacun·e avec amabilité et courtoisie.

1.3 Outils électroniques

Avec votre adresse de l'université, vous avez accès aux différentes applications de l'université : quand vous vous connectez sur le site de l'université, un petit rectangle rouge indiquant « APPLIS » apparaît en haut à gauche de l'écran. À partir de là, vous avez accès à différents outils, en particulier :

- **Votre messagerie Lyon 2** : c'est le principal canal de communication avec vos enseignant·es. Prenez l'habitude de la consulter au minimum une fois par jour hors week-end !
- **Votre emploi du temps** (avec les salles)
- **La plateforme de cours « Moodle »**, sur laquelle vos enseignant·es partagent les documents des cours.
- **Le WebEtu** (<https://www.univ-lyon2.fr/accueil-etudiant>), qui vous sert à **gérer votre scolarité** (pour récupérer vos relevés de notes, vos certificats de scolarité, etc.), mais aussi à **vous informer sur les nombreux dispositifs offerts aux étudiant·es** par l'Université : restauration collective, salles de travail et salles informatiques, Maison de l'Étudiant, aides sociales et financières, aides aux projets étudiants, service de santé, Mission Handicap, vie associative, sports, mobilité internationale...
- **La suite Office**, que vous pouvez télécharger sur votre ordinateur, et qui comprend notamment Word, Excel, PowerPoint et l'application Teams (utilisée pour les rendez-vous en visioconférence).

2. La formation

2.1 Esprit et organisation générale

Comme toute formation universitaire, la Licence et le Master en Arts de la scène de l'Université Lumière Lyon 2 sont beaucoup plus théoriques que pratiques, ce qui les distingue des formations offertes par les conservatoires et les écoles d'art.

Il s'agit de formations pluridisciplinaires, qui réunissent principalement des enseignements en théâtre et en danse, avec quelques compléments en marionnettes, cirque et arts de la rue. Cette dimension pluridisciplinaire est un aspect fondamental de la formation : s'il vous est possible dans certains cas de choisir des TD liés à la discipline qui vous intéresse en priorité, une curiosité et une ouverture à l'égard des autres disciplines sont des prérequis indispensables.

2.2 Les enseignements transversaux en licence

Une partie de la formation de licence s'effectue en-dehors de notre discipline et échappe au contrôle de notre département : les enseignements de langues, les TIC, les Enseignements d'Ouverture (EO). Attention à ne pas les négliger : ils ont un poids important dans la validation de votre diplôme et nous n'avons aucun contrôle dessus !

2.3 Les ateliers de création

En L2, L3 et Master, des ateliers de création artistique (danse, jeu théâtre, scénographie, écriture dramatique en L2, danse, jeu théâtre, marionnettes, cirque ou arts de la rue en L3, conduite d'un projet culturel en M1, audiodescription et pratique artistique en anglais en M2) vous sont proposés. Ils sont animés par des artistes professionnel·les et le plus souvent organisés sous forme de journées ou de stages intensifs. Nous vous demandons de vous rendre disponibles pour ces séances, qui font pleinement partie de la formation, et de respecter les horaires prévus. L'évaluation que vous y recevrez se fera sur la base de votre participation. Il sera exclu de vous évaluer si vous n'êtes pas présent·e aux séances, et il n'existe pas de seconde session ou session de rattrapage pour ces enseignements.

Il n'existe pas de dispense possible pour ces ateliers, sauf (pour la licence) si vous êtes en CEI ou en COP au CRR d'art dramatique de Lyon ou au Conservatoire National Supérieur de Danse de Lyon.

2.4 Stages et insertion professionnelle

Seul le master Arts de la scène prévoit la possibilité d'intégrer une expérience de stage à la formation, sous forme de stage long (à la place de certains cours) ou de stage court (impérativement en-dehors des horaires de la formation). Pour la recherche de stage, vous pourrez demander l'aide de notre professionnelle associée, Angèle Gilliard : angelegilliard@gmail.com.

En licence, si vous souhaitez faire un stage volontaire à côté de la formation, c'est possible, mais ce sera à vous d'effectuer la recherche de stage et les démarches pour le mettre en place. Vous pourrez bénéficier, pour l'aspect administratif de la convention de stage, de l'accompagnement du COSIE (Centre de l'Orientat[i]on, des Stages et de l'Insert[i]on des Étudiant·es), dont les bureaux se trouvent au pied du bâtiment B, sur le campus Porte des Alpes. Vous devrez absolument veiller à ce que le stage s'effectue en-dehors des horaires de la formation : les stages ne donnent pas lieu à une dispense d'assiduité.

Une partie de la formation de licence est dévolue à l'insertion professionnelle (UE « Préprofessionnalisation ») et vous pouvez à tout moment solliciter un rendez-vous au COSIE pour être accompagné·e dans l'élaboration de votre projet professionnel.

2.5 Mobilité internationale

Si vous souhaitez partir en échange dans une université étrangère dans le cadre de votre licence ou de votre master, c'est possible ! Allez sans tarder sur le WebEtu pour y consulter les accords existants et ne tardez pas à contacter la Direction des Relations internationales pour constituer vos candidatures : les démarches sont très longues et il faut généralement s'y prendre un an avant le départ (<https://www.univ-lyon2.fr/international/mobilite-detudes-au-semester-ou-a-lannee-2>).

Au sein du département, Laetitia Dumont-Lewi (laetitia.dumont-lewi@univ-lyon2), référente en Relations internationales, pourra être une ressource ponctuelle pour vous conseiller sur votre projet de mobilité.

2.6 Dispenses d'assiduité

Il n'est possible d'obtenir des dispenses d'assiduité que dans des cas très précis encadrés par le règlement universitaire : charge de famille ; hospitalisation ou empêchement médical de longue durée ; conflit d'emploi du temps avec un emploi salarié de plus de 10h par semaine ; poursuite parallèle d'un second cursus dans un établissement universitaire public ; sportif·ve de haut niveau (inscrit·e aux fédérations et participant aux compétitions officielles) ; titulaire du statut d'« artiste en études » (intermittent·e du spectacle).

Pour les cursus parallèles dans une école de pratique artistique, des aménagements spécifiques sont prévus lorsqu'il s'agit de conservatoires lyonnais avec lesquels des conventions ont été signées (CNSMD de Lyon pour la danse, Ensatt et CRR de Lyon pour le théâtre).

Attention : l'inscription dans une école privée (Arts en scène, Acting Studio, École de Théâtre de Lyon, Théâtre de l'Iris, La Loge, etc.) ne peut donner lieu à aucune dispense d'assiduité officielle.

3. Aller au spectacle

Étudiant·e en Arts de la scène, vous aurez besoin de nourrir le plus possible votre expérience de spectateur·trice en vous rendant régulièrement au théâtre et dans des centres chorégraphiques de la région pour y voir des spectacles. Certains d'entre eux seront programmés dans les cours de la formation.

Plusieurs dispositifs sont prévus pour vous permettre d'accéder à ces spectacles à prix réduit. Vous pouvez notamment bénéficier du Pass culture de la Métropole de Lyon (<https://www.lyoncampus.com/sortir/pass-culture-etudiant-de-la-metropole-de-lyon>), qui vous donne accès à 4 billets dont 1 de cinéma et 3 de spectacle vivant pour la somme totale de 18 €. Et quand des places sont mises de côté par l'enseignant·e, vous bénéficiez généralement du tarif de groupe jeunes, qui est le plus avantageux.

Principales salles de spectacle de Lyon et ses alentours

Dans le cadre de la formation, vous serez principalement encouragé·es à vous rendre dans les établissements culturels publics : ce sont donc ces salles que vous trouverez listées ici.

Maison de la Danse (8 avenue Jean Mermoz, 69008 Lyon <https://maisondeladanse.com>) : création contemporaine en danse

Opéra de Lyon (1 place de la Comédie, 69001 Lyon <https://www.opera-lyon.com>) : opéras, ballets, concerts

Théâtre des Célestins (4 rue Charles Dullin, 69002 Lyon <https://www.theatredescelestins.com>) : création contemporaine, répertoire

Théâtre de la Croix Rousse (Place Joannès Ambre, 69004 Lyon <https://www.croix-rousse.com>) : création contemporaine, répertoire, théâtre musical, cirque, cabaret

Théâtre Nouvelle Génération (TNG, 23 rue de Bourgogne 69009 Lyon et 5 rue du Petit-David 69002 Lyon, <https://www.tng-lyon.fr>) : nouvelles formes théâtrales, théâtre intergénérationnel, pépinière d'artistes

Théâtre du Point du Jour (7 rue des Aqueducs, 69005 Lyon <https://www.pointdujourtheatre.fr>) : création contemporaine

Les Subsistances / Les Subs (8bis quai Saint-Vincent, 69001 Lyon <https://www.les-subs.com>) : création contemporaine en théâtre, danse, cirque, musique, arts visuels et numériques, pépinière d'artistes

L'Élysée (4 rue Basse-Combalot, 69007 Lyon <https://lelysee.com/>) : jeune création, expérimentations théâtrales

Les Clochards Célestes (51 rue des Tables Claudiennes, 69001 Lyon <https://clochardscelestes.com/>) : artistes émergents, théâtre contemporain (adulte, jeune et très jeune public)

Théâtre National Populaire (TNP, 8 place Lazar Goujon, 69627 Villeurbanne <https://www.tnp-villeurbanne.com>) : création contemporaine, répertoire

Théâtre de la Renaissance (7 rue Orsel, 69600 Oullins-Pierre-Bénite <https://www.theatrelarennaissance.com>) : création contemporaine en théâtre, musique, danse, cirque, marionnettes

Théâtre de Vénissieux / La Machinerie (8 boulevard Laurent Gérin, 69631 Vénissieux <https://www.theatre-venissieux.fr>) : création contemporaine en théâtre, musique, danse et cirque

Bizarre ! Vénissieux (9 rue Louis Juvet 69200 Vénissieux <https://bizarre-venissieux.fr>) : scène de création hip-hop

Le Toboggan (14 avenue Jean Macé 69150 Décines-Charpieu <https://letoboggan.com>) : création contemporaine et répertoire

Centre chorégraphique national de Rilleux-la-Pape (30ter avenue du Général Leclerc, 69140 Rilleux-la-Pape <https://www.ccnr.fr>) : création et répertoire de danse contemporaine

RAMDAM, un centre d'art (16 chemin des Santons, Sainte Foy-lès-Lyon <https://ramdamcda.org/>) : sortie de résidences artistiques en théâtre, danse, performance, musique

Mais il en existe bien sûr de nombreuses autres, en particulier si vous vous intéressez à la comédie de boulevard, au stand-up, au cabaret ou aux spectacles d'improvisation...